

## REGLEMENT INTERIEUR

- Les enfants de moins de 10 ans sont et doivent rester sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents ou d'un accompagnateur majeur (une pièce d'identité peut-être demandée) et ne peuvent rester seuls dans l'établissement.
- En cas d'accident la direction se dégage de toute responsabilité, les mineurs sont sous la responsabilité d'un adulte.
- Le port des rollers est obligatoire sur la patinoire.
- L'accès à la patinoire implique l'acquiescement d'un droit d'entrée.
- Le port de protections (Casque, protège poignets et genouillères) est fortement conseillé pour les enfants et les novices.
- Merci de respecter les locaux et le matériel, toute dégradation volontaire pourra faire l'objet de poursuites.
- Pour de raisons d'hygiène, de bien-être et de respect de chacun, les enfants faisant cas du moindre symptôme de maladie (fièvre, rhume, toux anormale, vomissement...) ou temporairement diminués (plâtre, points de suture...) ne pourront être acceptés.
- Pour des raisons de sécurité et d'hygiènes évidentes les animaux ne sont pas acceptés dans l'ensemble de l'établissement.
- Il est interdit de manger, de mâcher du chewing-gum et de boire sur la patinoire.
- Les objets pouvant être dangereux (pointus, tranchants, inflammables, etc.) sont interdits
- Les enfants ne doivent pas porter ni de foulard, ni écharpe, ni de vêtement comportant un cordon au niveau du col.
- Il vous est demandé de ne pas laisser d'objets de valeur dans les vestiaires. Pour éviter tout risque de perte de casse ou de vol, veuillez ne pas laisser d'effets « sensibles » aux enfants (bijoux, jouets de valeur, argent...). La direction se décharge de toute responsabilité en cas d'incident de ce genre.
  - Il est fortement recommandé de retirer les lunettes, les montres et les bijoux.
- ⑩ La direction se réserve le droit d'exclure de façon temporaire ou définitive toute personne dont le comportement ne serait pas compatible avec la sécurité ou le bien être physique ou moral des autres clients.
- ⑩ En cas de forte fréquentation, pour des raisons de sécurité et pour le bien être de tous . La direction peut différer l'entrée voire la refuser. Capacité d'accueil maximum : 200 personnes.
- ⑩ Les groupes d'enfants accompagnés par des animateurs (IME, CE, associations, centres aérés...) sont sous leurs responsabilités. Nous consulter pour les horaires et les tarifs.

**Votre présence dans nos locaux implique que vous ayez pris connaissance du présent règlement intérieur et que vous en acceptez les termes.**

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

La direction